

COMPTE-RENDU

Instance de Proximité Provence-Alpes

15 juin 2026

Étaient présents :

Direction : Maryline Camacho, Stéphanie Manucci-Serre, Anne de Geoffroy, Samuel Peltier.

Jérôme Comin, coordinateur numérique, est intervenu au cours de la réunion.

Représentants de proximité : Virginie Dubois, Marie-Agnès Peleran, Olivier Gerbi, Rémy Dupont, Jérémie Hessas.

Ordre du jour

- | | |
|--|--|
| 1) Bilan expérimentation vidéo verticale | 13) JT communs été |
| 2) Actualité de l'antenne | 14) Planification vidéothèque été |
| 3) Emploi et recrutement | 15) Pool équipe légère |
| 4) Bilan du plan de développement des compétences 2025 | 16) Rapprochement Ici-F3 et Ici-FranceBleu |
| 5) Promotion émissions web/linéaire | 17) Immatriculation CDD rédaction |
| 6) Documentaire (suite) | 18) Contrats anciens et nouveaux collaborateurs CDD/CDDU |
| 7) Droits d'auteur | 19) Contrats OPV |
| 8) Cannes 2026 | 20) Tournages canicule |
| 9) Abonnement(s) presse | 21) Salle de repos supplémentaire |
| 10) Formation Alpha 7 | 22) Prise en charge stationnement CDD/CDDU |
| 11) ASC vélo | 23) Questions orales |
| 12) JT communs et ajustement des moyens | |

1) Bilan expérimentation vidéo verticale

Nouveau point sur l'expérimentation des vidéos verticales en PACA

Ça ne marche toujours pas, mais un nouvel outil : Slack, est utilisé. C'est une plateforme collaborative censée structurer les échanges par canaux thématiques et utilise l'IA à haute dose.

Pour le numérique, l'outil a été choisi par Jérôme Comin pour une raison purement technique : *« ça ne dégrade pas la qualité d'une vidéo qu'on envoie »*, contrairement aux compressions de WhatsApp. Mais sur le plan humain, il va falloir utiliser Slack en plus des SMS, WhatsApp, mails...). Une source supplémentaire à suivre. Idéal pour des salariés déjà au bord de la crise de nerfs, même si Jérôme Comin tente de nous vendre l'affaire en affirmant que cela permet de *« structurer la pensée et surtout de ne pas trop [polluer] les autres personnes »* en coupant les notifications.

Aucune réflexion sur la passerelle avec le linéaire : les chefs d'édition n'ont même pas été mis au courant alors qu'ils pourraient ainsi récupérer des images de bonne qualité pour diffusion dans les JT ! Mais preuve qu'on avance toujours aussi peu, le coordinateur numérique explique qu'on est toujours dans le « temps 1 » ; *« Slack est encore utilisé dans un cercle restreint parce que oui, on est dans le cadre de l'expérimentation »*. Comprenez : le « temps 2 » d'un « plus grand partage des informations » attendra que le modèle soit étendu à tout le réseau.

Le cœur du sujet reste l'usure générale des personnels face à la masse de travail. Pour l'encadrement, la direction a annoncé - par simple post sur le WhatsApp de la rédaction - la création d'un poste de Rédacteur en Chef Adjoint aux Réseaux Sociaux qui surveillera les publications de la Grande Région (Marseille + Antibes). Samuel Peltier l'avoue lui-même : *« on avait une situation compliquée sur le Web et il fallait [...] faire baisser la charge »* d'une équipe web classique sous l'eau.

Interpellé sur le financement de cette fonction à moyens constants, le directeur régional s'agace. Pour lui, il n'y a pas de loup budgétaire : *« ce n'est pas un poste [...] aujourd'hui c'est du potentiel qu'on attribue sur cette fonction »*. Pas de ponction sur le linéaire, nous jure-t-on.

Cette surcharge généralisée et cette perte de repères professionnels expliquent sans doute pourquoi la deuxième campagne de formation fait un bide chez les permanents. *« La plupart des candidats cette fois-ci étaient des journalistes CDD »* et il y a eu *« peu de demandes de la part des journalistes titulaires »*. Jérôme Comin assure que *« ceux qui en font à Marseille aujourd'hui sont plutôt satisfaits »*, avant de concéder que : *« ça les saoule (les journalistes) de faire les sous-titrages »* et ils ont été *« énervés qu'il n'y ait pas d'interlocuteur direct pour pouvoir travailler »*.

Même surmenage et même désenchantement chez les Community Managers, dont le service s'use la santé depuis l'absence de Vanessa Fabre. Mais son travail aurait été réparti entre plusieurs personnes.

Au rayon des workflows qui déraillent, le cas des monteurs d'Antibes est balayé.

Face au retrait total des volontaires qui réclamaient une prime pour cette poly-compétence numérique, la direction reste inflexible : « *Ils sont en attente de quelque chose qu'on ne peut pas leur donner localement* ». La faute aux « contraintes budgétaires fortes ».

À Marseille, la direction préfère se rassurer et célébrer la dictature du clic. Jérôme Comin jubile devant le score d'une vidéo d'Emmanuel Zini sur le « capital soleil », qui culmine « *aujourd'hui à 350 000 sur Insta et peut-être 200 000 sur TikTok* ». La recette du succès selon lui ? « *Le public est toujours plus réceptif à ce genre de format-là quand ils sont natifs, qui respectent les codes* ». Bref : l'accroche dans les trois premières secondes des VV et le rythme d'abord... la rigueur journalistique seulement ensuite.

Enfin, sur les revendications des élus concernant la qualité du matériel (iPhones de dernière génération) et des engagements fermes sur l'emploi, Jérôme Comin évacue le débat d'un revers de main : « *On est presque déjà dans la négociation nationale, là* ».

On a appris après cette réunion que la négociation continue et que l'expérimentation était une nouvelle fois prolongée jusqu'au 12 juillet, le temps pour la direction de revoir une nouvelle fois sa copie.

2) Actualité de l'antenne

Le bureau d'Arles rouvre et c'est avec une certaine fierté que le directeur régional le dit : « *Bienvenu à l'équipe d'Arles ! On les a vus ce matin, ils sont très heureux* ». Il rappelle quelles seront les missions et le fonctionnement du bureau. Après six ans d'absence, la direction peut enfin souffler, elle a trouvé son Sésame.

Les deux nouveaux journalistes sont « bien » Pauline Pidoux et Thierry Valero. « Bien » parce qu'ils ont été patients. Plusieurs projets avaient échoué, celui-là est le bon, la direction nous l'affirme. Au vu de cette nouvelle ouverture, les organisations syndicales ont obtenu qu'il y ait d'abord une période de test. Elle se déroulera sur 6 mois et non sur 4 mois comme proposé initialement.

La direction s'engage à faire un bilan mensuel. Elle s'engage également auprès des organisations syndicales à leurs faire, aussi, un retour mensuel.

Le bureau est désormais dirigé, en alternance, par deux rédactions : Marseille et Montpellier. C'est d'ailleurs à Marseille que débute, pour un mois, le « pilotage éditorial ». Le bureau a ouvert le 15 juin.

Une question est posée à propos de la zone de couverture du bureau. Qu'est-ce que « la Camargue », qui est, selon la direction, la couverture attribuée à l'équipe ? Et, qui couvrira les autres villes autour d'Arles ?

Samuel Peltier répond que l'équipe est à cheval sur deux départements autour d'Arles. La ville est, ainsi, le centre de l'appellation « Camargue ». Comme ils travailleront et pour Montpellier et pour Marseille, ils ne risquent pas de « télescopage ». « *Il s'agit d'aller d'un côté ou de l'autre avec souplesse* » explique le directeur régional. En cas d'événement important, l'équipe pourrait tout à fait être engagée et déroutée de son « pilote éditorial ». Par exemple, Marseille pilote mais un fait d'actualité important se déroule dans le Gard, l'équipe irait. Il n'y aura de toute façon qu'un seul interlocuteur, qu'on se rassure.

En ce qui concerne, la couverture des autres villes, la direction répond aux devinettes d'un élu :

Qui couvrira Salon ?

-Marseille.

Et Martigues ?

-Marseille.

Chateaufrenard ?

-Avignon.

Étonnante nouvelle vision du territoire. A son ouverture en 2013 et jusqu'à sa fermeture en 2020, la mission du bureau était de couvrir le sud du département. On appelait cette partie « la zone noire » car elle était très peu suivie par le BRI de Marseille. Il fallait du temps pour aller à Salon, Châteaufrenard, Istres, Fos sur mer et toute la côte après Fos sur Mer. Le projet d'une bex de deux équipes à Avignon avait été évoqué, mais trop compliqué peut-être, sur ce bureau déjà à cheval sur trois départements. Alors un bureau à Arles avait pris forme car il était idéalement placé. La ville était au bout du département et on pouvait rayonner sur tout le territoire, en allant plus vite que depuis Marseille. Même les Alpilles devenaient accessibles. Sur ce territoire, peu de sujets étaient réalisés, sauf, chaque année, aux Baux de Provence, dans Les carrières de lumière, dont F3 était partenaire. L'équipe allait même à Bauduc ou à Port Saint Louis du Rhône.

D'après les arguments de la direction, le bureau est désormais orienté « Camargue » avec des sujets plus « images », plus magazine. Oui, il y a un effet cliché dans l'image de « La Camargue ». Mais au fait laquelle de Camargue ? Celle des Bouches du Rhône ou bien celle de Montpellier ? Et que deviennent les autres bassins de populations ?

L'équipe est composée de deux journalistes, l'une vient de la locale de Nîmes, l'autre du BRI de Marseille. Les deux journalistes nommés ne sont pas bi-qualifiés. De rédacteur en chef adjoint au BRI de Marseille, Thierry Valéro passe JRI. Pauline Pidoux, rédactrice à la locale de Nîmes reste rédactrice. A noter que chacun est, en ce moment, engagé pour obtenir une compétence complémentaire. Elle leur permettra d'alterner les tâches et d'apporter plus de souplesse au planning.

Les deux postes ne sont pas une création mais un « détachement ». On apprend ainsi que la rédactrice de la locale ne sera pas remplacée à Nîmes. La locale fonctionnera à 5 et non à 6. Ce qui paraît tout à fait normal à la direction régionale. Elle s'excuse d'ailleurs de ne pas pouvoir répondre aux questions relatives à ce nouveau fonctionnement, s'effaçant derrière ses prérogatives marseillaises et non occitanes. Par ironie ou zèle, le directeur régional nous indique que le salarié restant seul -en locale, ce sont 3 équipes de 2 journalistes- pourra faire de la préparation ou du calage.

Le poste, laissé vacant par Thierry Valéro, sera comblé par des contrats de remplacements. Déjà, plusieurs rédacteurs en chef adjoint remplaçants ont fait quelques jours au BRI. Mais, ce n'est pas très clair. Il manque désormais 2 adjoints au BRI, celui de la locale de Marseille et celui désormais au BRI parti à Arles. La réouverture du bureau d'Arles, crée un vide que la direction a du mal à combler.

La direction semble jongler avec les adjoints, mais combien de temps cela durera-t-il ? Ce n'est pas un bon signal pour la rédaction qui a besoin de stabilité. L'été sera un moment de trêve car les locales ferment, mais, que fera la direction à la rentrée ?

Le Mondial de la pétanque se déroulera du 4 au 14 juillet. Le directeur régional nous annonce qu'il durera un jour de plus (un samedi en plus) cette année et qu'un gros dispositif (web et linéaire) est prévu. Des entretiens numériques de stars de la pétanque seront réalisés. Une nocturne est également en prévision.

En ce qui concerne **la grille d'été**, les locales s'arrêtent le 3 juillet. Antibes et Marseille alternent le pilotage des éditions avec pour la première fois, trois semaines de journaux Grande Région. Le premier week-end est piloté par Antibes du 11 au 14 juillet. Une grosse opération est prévue pour les 10 ans de l'attentat du 14 juillet. E. Macron pourrait être présent.

3) Emploi et recrutement

Seule annonce : les départs le 30 juin prochain de Jean-Manuel Bertrand, rédacteur au BRI de Marseille et de Jean-François Fuster, JRI à la locale de Toulon. Chacun a fait valoir ses droits à la retraite.

4) Bilan du plan de développement des compétences 2025

La direction nous présente le document reprenant toutes les formations proposées en 2025.

Ce sont, environ, 135 000 euros dépensés, l'an dernier, pour la formation des salariés.

Malgré la baisse des budgets : « *Tout ce qui a été prévu, a été réalisé* » nous explique Stéphanie Manucci-Serre. Autre remarque : les journalistes ont effectué beaucoup de formations individuelles et deux JRI caméra lourde ont eu une formation à l'ergonomie.

Du 7 au 9 septembre, une nouvelle formation « Face aux risques » est prévue.

À noter que, suite à une décision de la direction du réseau, on ne présente plus le plan de développement des compétences, mais uniquement son bilan.

Une question était posée à propos de la méthode du service pour planifier les formations. L'exemple est pris pour la rédaction. Deux réunions semestrielles ont lieu entre la responsable IRH et le rédacteur en chef. Après les entretiens annuels, une liste est établie pour évaluer les besoins puis les formations sont organisées. Une réunion aura lieu fin juin pour établir les prévisions. Le service note une demande assez importante chez les journalistes. Le thème de l'IA est aujourd'hui, l'un des domaines de formation, les plus demandés.

5) Promotion émissions web/linéaire

Une clarification était demandée à propos de la promotion des émissions web et linéaire. La mutation numérique a des conséquences à toutes les étapes de la fabrication et de la diffusion de nos émissions.

Ainsi, il arrive que les émissions du web aient une promotion plus importante que celles de l'antenne. Quelles en sont les raisons ? S'agit-il de conflits d'intérêts ? Une inégalité de traitement se met-elle en place ?

« C'est une mauvaise interprétation » répond Samuel Peltier. « Notre stratégie est une stratégie multi support. Avec la directrice aux contenus et aux antennes, la responsable de la communication et le rédacteur en chef du BRI, nous faisons parfois des choix. On vise les contenus qui vont avoir plus de public. On essaie de teaser ».

Il ajoute que le journaliste peut aussi faire la promotion de son émission et que cela se fait déjà pour *Vaqui*. Le journaliste a été formé, en ce sens, sur Youtube.

La direction semble avancer dans le noir, à tâtons. A sa décharge, qui peut garantir aujourd'hui, le succès d'un programme, sur les plateformes ?

Comme pour les vues et les clics, ça fait de l'audience mais on ne sait pas pourquoi tel sujet, telle émission, d'un coup devient « viral ». Le programme « trouve son public », au petit bonheur la chance.

D'où aussi, la multiplication des formats. On peut tout tenter, car tout est possible sur le net. Au risque de perdre le sens, la pratique et nos métiers. Comme dans la production, la diffusion/promotion est directement impactée par le numérique. Ce sont des algorithmes qui déterminent désormais nos goûts et nous les suivons fidèlement. L'IA pourra organiser des campagnes de promotion à partir de quelques extraits repérés par leur intensité visuelle. Qui choisira ? Qui validera sa mise en ligne ?

6) Documentaire (suite)

Nous revenons sur un sujet déjà évoqué le mois dernier : le comité de lecture pour les documentaires. Sujet qui dérive en échanges sur l'avenir de l'entreprise.

Plusieurs questions étaient posées à propos de la prévention des conflits d'intérêt. Ils pourraient, en effet, survenir en cas de proximité entre celles et ceux qui proposent et celles et ceux qui choisissent.

Samuel Peltier rappelle le fonctionnement du comité. Les membres sont la déléguée aux antennes et contenus et son équipe. Ils valident au cours de trois comités annuels les propositions retenues.

La direction ne reconnaît aucun conflit d'intérêt actuellement. Même si un des membres du comité a réalisé deux 52 mn, présentés, auparavant dans ce même comité. Les membres, nous répond la direction, n'y vont pas tout le temps, donc, il n'y a pas de conflit. De la même manière, si une société de production a plus de contrats avec notre antenne c'est parce qu'elle a de plus force de propositions.

Samuel Peltier ajoute qu'en termes d'orientations, ils essaient, par exemple, de laisser la chance à de jeunes réalisatrices et réalisateurs. Comme « *Un été à Carros* » dont la réalisatrice a 28 ans.

Une nouvelle fois sont précisées les modalités pour qu'un(e) salarié(e) puisse réaliser un documentaire. Il/Elle pourra toujours écrire mais il/elle ne pourra plus réaliser ou produire. Il/Elle doit désormais prendre un congé sabbatique de six mois minimums.

L'entreprise ne peut plus, dit la responsable des ressources humaines, remplacer un(e) salarié(e), en congés sans solde. Même dans le cas d'une co-production.

Le directeur régional enfonce le clou : « *Ce n'est pas notre métier. Notre premier métier c'est l'info régionale* ».

Une élue rappelle que F3 a toujours fait du documentaire et pas seulement de l'information.

« *Tout le monde peut participer au comité de lecture* » lui répond Samuel Peltier.

Un élu demande à vérifier une information qui circule : le poste de délégué(e) aux antennes et contenus va-t-il disparaître ?

Le directeur régional répond qu'il n'a aucune information à ce propos mais que cela peut évoluer. Il rappelle que c'est un poste où les tâches ne manquent pas et qu'« *un gros travail avec les producteurs* » est fait.

Nous en venons à échanger sur les trois propositions de Delphine Ernotte. Il s'agit des recommandations que la présidente de FTV a faites au cours d'une réunion confidentielle. Des éléments de cette réunion, suite à une fuite, sont sortis dans la presse.

1er scénario : Fusion de France 2 et de France 5,
Arrêt de France 4 et France TV Slash.
Réduction drastique des sports, des jeux et des divertissements

Économies : 170 millions d'économies à court terme, et jusqu'à 280 millions en 2030.

2ème scénario : Plateforme unique France Télévisions et Radio France
Programmes maintenus.
Baisse de la masse salariale grâce à une plus grande automatisation des tâches.

Économies : 180 millions d'euros.

3ème scénario : Priorité à l'information, fusion F3 et la radio France info
Baisse drastique des divertissements et des fictions

Économies : 230 millions d'euros.

Les élus demandent si la direction a des précisions. Le directeur régional nous explique. Il minimise d'abord, la fuite de ces informations qui devaient rester, entre la tutelle, la direction et les organisations syndicales. Ces propositions arrivent finalement à propos, car, « *Il faut qu'on sache qu'on n'est pas dans l'opulence. Ce sont ces dernières années environ 500 millions d'euros perdus. Il faut dire les choses clairement à la tutelle pour qu'elle réagisse et qu'elle nous donne des garanties pour l'avenir. Maintenant, la tutelle a trois propositions concrètes* ».

Question : Prenez-vous en compte les peurs des salariés ?

Samuel Peltier avoue que ce n'est pas agréable. *« A un moment donné, la maison n'est plus gérable. Delphine Ernotte dit à la tutelle : « Vite, dites ce que vous voulez ». Il est important d'y voir clair par rapport au Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM). Je n'ai jamais vu une entreprise, comme ça, qui tous les trois mois fait des économies ».*

Il fait référence à la fragilité des décisions prises, par exemple, *Enquête de régions*, est maintenu jusqu'en 2027, mais on ne sait pas pour la suite.

7) Droits d'auteur

À la question : quelles sont les émissions de l'antenne autorisées à être déclarées à la SCAM, la direction avoue qu'elle ne sait pas précisément. Elle propose de répondre aux élue(s) ultérieurement.

8) Cannes 2026

Il est compliqué d'établir un bilan du dispositif mis en place cette année. La direction ne donnant pas le coût financier de l'opération, elle dit juste aux élus que le coût a baissé. Samuel Peltier réfute d'abord les accusations de dépenses dispendieuses. A la commission d'enquête parlementaire, FTV était accusé d'avoir bénéficié de chambres d'hôtel de luxe. Il ne s'agissait pas de cadeaux selon le directeur régional mais *« d'échange avec des partenaires publicitaires »*.

Pour l'édition 2026, Samuel Peltier le dit : *« On n'a pas baissé sur l'éditorial, il n'y a pas eu moins de couverture. Et on ne baisse pas les moyens du JT pour faire Cannes. En revanche, il y a eu moins de nuitées »*. Les équipes présentes, même les membres du CODIR n'ont pas dormi sur place, mais à Antibes.

La nécessité de notre présence n'est plus à démontrer. Cannes est aussi le lieu des rencontres et des programmes futurs. La direction nous assure qu'elle a joué la sobriété, même à la soirée de la région où beaucoup de nos partenaires étaient présents.

Des photos ont créé un peu d'émotion : des cadres en tenue de soirée mais pas sur le tapis rouge (détail important) et une photo d'un cadre avec un cigare.

Il s'avère que pour cette dernière photo, le cliché aurait été pris dans un autre lieu. *« Pour la photo gala, il n'y a rien à dire, ce n'était pas le tapis rouge, ils étaient là pour travailler, rencontrer les producteurs et nos partenaires »*.

Les élus décrivent des salariés dépités dont ce témoignage : *« On nous demande pour cet été de faire encore des économies et pendant ce temps-là on envoie une équipe à Cannes »*.

Le directeur régional se justifie : *« Il n'y a pas eu d'étalage, c'est une mauvaise interprétation. Au contraire, il est important d'envoyer ce signal (de sobriété) »*.

9) Abonnement(s) presse

La plateforme Prenax pour la presse écrite est parfois inadaptée aux besoins de ses utilisateurs, les documentalistes et la rédaction. Une remise à plat de ces besoins serait nécessaire suggère un élu.

La direction acquiesce, elle reconnaît les dysfonctionnements : les abonnements limités, plusieurs magazines qui ne servent pas. Le marché national doit être renégocié fin mai 2028. La direction régionale précise qu'elle n'est pas décisionnaire, qu'il s'agit d'un appel d'offres.

Samuel Peltier indique qu'il existe une option, appelée Cafeyn sur les téléphones professionnels pour bénéficier, en consultation, de la plupart des journaux de presse écrite. Il suffit de le demander au responsable des Moyens Généraux, Jérôme Dalet.

Le directeur régional rappelle que le développement des abonnements numériques fait partie du projet de la présidente de FTV, afin de limiter le papier.

10) Formation Alpha 7

La responsable du service de la formation nous répond au sujet du nombre de salariés formés à l'Alpha7 en 2025/2026. Ils sont 33 dont 23 JRI CDI ; 2 JRI CDD ; 2 OPV CDI ; 6 OPV CDD.

Elle n'a pas reçu la liste de 18 nouvelles demandes. Elles pourront être en partie exécutées car les formations sont financées sur notre propre budget. Le fait d'avoir une formatrice sur place permet de faire de substantielles économies.

11) ASC vélo

L'ASC a proposé d'organiser, pour les salariés, la venue d'un réparateur de vélos sur le site de Chantot. Cela se fait déjà à Rennes ou à Lille. Il semblerait qu'il y ait eu une incompréhension entre l'ASC et le service des ressources humaines.

Maryline Camacho déclare que rien n'est prévu cette année et qu'on ne l'a jamais fait auparavant. Pour autant, dit-elle, ce n'est pas un budget énorme.

Elle demande pourquoi l'ASC a besoin de la direction. Cette dernière était d'accord. Il avait été évoqué une participation des salariés. Participation qui peut être compensée dans le cadre du plan mobilité, par une indemnité. Il suffit dit-elle pour procéder à sa mise en place, de faire comme avec les séances de massage. Et de voir aussi avec les moyens généraux, l'espace qui pourra être réservé pour les réparations.

Nous rappelons que les salariés CDD sont éligibles comme les salariés CDI aux mesures du plan mobilité. En effet, la direction leur a toujours refusé la prime mobilité douce alors que c'est une obligation de l'entreprise (Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités). Dans leur cas, la prime est calculée au prorata des jours travaillés.

12) JT communs et ajustement des moyens

La direction a donné dans le détail les moyens alloués au JT Communs. Elle a plutôt remis de l'ordre dans le planning. Le 8 mai dernier, la répartition des équipes d'actu et des monteurs n'avait pas de logique. Un quatrième monteur était planifié pour trois équipes de tournage. Un autre jour ce fut trois équipes de tournage, une équipe en 14/23 pour trois monteurs. Le 8 mai, il s'agit effectivement d'une « erreur de programmation » nous dit la direction.

La règle des JT Communs est faite nous explique la direction selon la « haute » ou la « basse activité ».

En haute activité : 6 équipes d'actu : 3 à Marseille
3 à Antibes

4 monteurs en semaine
3 monteurs le week-end

En basse activité : 5 équipes d'actu
4 monteurs en semaine
3 monteurs le week-end

JT Commun hors vacances scolaires en semaine pour chaque antenne :
3 équipes d'actu
3 monteurs

JT Commun hors vacances scolaires le week-end - Pilote :
3 équipes d'actu
3 monteurs

JT Commun hors vacances scolaires le week-end - Non-Pilote :
2 équipes d'actu
2 monteurs

JT Commun été 2026 dans chaque région pilote et non pilote :
3 équipes d'actu
3 monteurs

La direction doit démontrer cet été que l'on peut réduire les équipes tout en gardant la même qualité et la même exigence dans le travail. Un ou deux millions de touristes vont visiter notre région cet été mais nous fermons les locales et réduisons les équipes des BRI. Une logique contre-productive dénoncée depuis plusieurs années par les organisations syndicales.

Le tableau ci-dessus montre le joli coup de baguette magique de la direction. Nous serons cet été, pendant trois semaines, dans la même configuration que lors d'un week-end Grande Région hors vacances scolaires. En week-end donc, même si tous les sujets que l'on traite pendant l'année scolaire ne disparaissent pas complètement.

Même si l'activité touristique explose en juillet et en août. Heureusement que le festival de Cannes ne se déroule pas fin juillet et quelle chance de ne pas avoir une visite papale. Là, on mettrait peut-être les moyens qu'on enlève aux rédactions et à l'antenne.

L'information du service public prend des vacances... ou plus exactement, disparaît. Pourrons-nous correctement exercer nos métiers avec si peu de moyens cet été dans une région où l'activité estivale est l'une des plus importantes de France ?

Les feux à l'Etaque l'an dernier ont montré qu'en très peu de temps une catastrophe pouvait se produire. La direction pourra toujours dire « On y était ! » mais comment et dans quelles conditions ?

13) JT communs été

À la question comment allez-vous gérer cet été, le manque d'équipes, de journalistes, de documentalistes, de cadres ?

Le directeur régional répond qu'il n'y a pas de manque vu que les JT communs de l'été n'ont pas encore commencé.

14) Planification vidéothèque été

Le service de la vidéothèque à Marseille subit comme beaucoup d'autres services les réductions des effectifs cet été. La mise en place de JT Commun Grande Région a provoqué une nouvelle organisation du travail génératrice de stress et d'anxiété. La direction n'a pas hésité à planifier les documentalistes, « seul(e) » pendant les trois semaines de JT Commun.

Rappelons que les documentalistes assurent l'indexation et l'analyse de tout ce que l'on produit. Ils assurent une veille sur l'actualité. Ils répondent aux demandes d'images, de sons, d'archives. Ils collectent les informations et ils réalisent tous les matins la revue de presse pour Provence Alpes. Cheville essentielle du travail de la rédaction, sans leur travail, les journalistes ne feraient pas la moitié des sujets diffusés à l'antenne.

Être seul rend impossible la réalisation de leurs tâches. Même en Grande Région, même l'été. Ils ne feront qu'une partie. Au-delà du fait d'accumuler du retard, la direction place ces salariés dans la culpabilité. Toutes, tous veulent que leur travail soit bien fait. Ils ne désirent pas travailler à minima et ce n'est pas une question de quantité, mais de qualité. En réduisant les heures pour traiter la masse d'informations, la direction met les salariés en danger, psychologique et physique.

Il a fallu que le service écrive au CODIR pour demander que cette planification soit modifiée. La direction a finalement reculé mais pas complètement. Lors de la réunion, la direction souhaitait encore les planifier seul(e) pour une semaine.

Le directeur régional a voulu apaiser. Il ne veut pas mettre, bien-sûr, les documentalistes en danger. Il estime, avec le rédacteur en chef du BRI, que le travail, l'été est moindre.

« La revue de presse est allégée, il y a moins de journaux à indexer, moins de recherches à faire » ajoute la directrice des Ressources Humaines. Il n'y a pas non plus les locales et moins de sujets venant des villes où sont installés les bureaux excentrés.

Mais, même avec six équipes de tournage par jour cet été, même en Grande Région, leur mission ne pourra être remplie. Les documentalistes sont inquiets de ne pouvoir effectuer leur travail correctement et de laisser du travail en souffrance pour les semaines suivantes.

Et que dire de la gestion à distance ? Comme pour le web, les outils permettent de gérer tout à distance. Mais, on oublie, cependant, la spécificité de chaque site.

Sur d'autres sites ils seront deux cet été mais ce n'est pas assez. A Marseille, on préfère passer en force aux risques de mettre en danger la santé des salariés.

Samuel Peltier assure aux élus qu'il va regarder et qu'il ne mettra pas l'équipe en insécurité. Le sujet, dit-il, n'est pas clos.

15) Pool équipe légère

C'est un pool d'équipes légères de tournage. Elles travaillent pour *Vaqui*, *Le magazine de la mer*, *Music Box* ou *Terre Gourmande*. La direction est basée à Rennes et le fonctionnement était jusqu'à présent le suivant : si les équipes n'étaient pas disponibles, on prenait des CDD. Or, le budget CDD 2026 a été consommé. Une note a été diffusée pour avertir que certains tournages, à la rentrée, ne pourraient être assurés. Pour cet été, les tournages sont validés mais à la rentrée, quand l'activité aura repris, comment fera-t-on ?

Samuel Peltier n'a pas, pour le moment, la réponse. « Il faudra qu'on anticipe au maximum avec Rennes. Voir de notre côté, si le planning de Marseille correspond à Rennes ».

Premier arrivé, premier servi demande un élu ?

La direction nous répond qu'il faudra bien qu'on tourne. Quitte à prendre sur nos moyens.

16) Rapprochement Ici-F3 et Ici-FranceBleu

Depuis le 18 mai, quatre journalistes de *Radio France* ont rejoint le site de Chanoit. Installées au premier étage, dans des locaux réaménagés, ils n'ont pas eu de contact avec les rédactions de F3.

On remarque que le rapprochement des deux réseaux radio et tv n'est qu'à moitié réalisé et qu'il a pour conséquence des situations absurdes.

Comme les bureaux inoccupés à Toulon ou bien, ce reportage où deux journalistes d'*Ici Tv* et d'*Ici radio* s'arrangent pour enlever une des bonnettes de leur micro au moment de l'interview. Voir deux bonnettes *Ici* dans le cadre est quelque peu incongru. Le nom est identique mais les salariés travaillent chacun de leur côté. A aucun moment, la direction n'a communiqué ou organisé des réunions entre les rédactions.

Elle avait pourtant fêté en grandes pompes la création des matinales. Trois heures d'infos locales le matin dans les locaux de *FranceBleu*, orchestrées par FTV. Résultat : arrêt des matinales en juin, 51 personnes licenciées, plus de 40 dossiers aux Prudhommes. Un fiasco.

On nous avait vendu un nouveau média, il s'agissait, en fait, de radio filmée. L'agence *Eden Press* sous traitait à *Radio France* la prestation. Des éditeurs visuels assuraient la réalisation de l'émission, assurant l'équivalent des tâches de 5 personnes travaillant en régie.

FTV n'a pas communiqué sur l'histoire, et pour cause, les salariés licenciés attaquent l'agence *Eden Press*, *Radio France* et FTV. Ils sont accusés de « délit de marchandage » et les éditeurs visuels demandent « la requalification des contrats ».

Un élu demande à la direction son projet de rapprochement ?

Le directeur régional ne sait pas. Il dit que chacun obéit à sa maison. « *Il s'agit d'un rapprochement immobilier, personne ne demande à travailler ensemble. Aujourd'hui, on accueille nos confrères dans nos locaux* ».

On peut ainsi accrocher fièrement dans tous les halls des sites FTV en France, la nouvelle carte des implantations. « *Vous êtes Ici* » comme sur un plan d'orientation mais pour les salariés : « *Ici, c'est Nulle Part* ».

17) Immatriculation CDD rédaction

Des élus demandent à la direction quelle est sa politique en matière de recrutement et notamment, en ce qui concerne, les nouvelles immatriculations de collaborateurs. Tous les CDD nous ont alertés sur la diminution brutale de leurs contrats. En parallèle, la direction continue d'immatriculer de nouveaux collaborateurs. Plutôt que d'avoir une politique juste et équitable en matière d'emploi, elle choisit d'émietter les contrats.

La responsable des Ressources Humaines explique que : « *Du côté des journalistes on continue effectivement à en inscrire de nouveaux, surtout pour le Web où il y a des besoins. Pour la technique il n'y a pas de besoin donc pas d'inscription à l'exception d'un OPV que l'on a dû inscrire en urgence, car on n'en avait pas sous la main.* »

La règle est toujours, depuis 2018, la même : pour les intermittents 80 jours, pour les CDD 120 jours ». Elle conclut : « *On le répète il faut rester multi employeurs* ».

18) Contrats anciens et nouveaux collaborateurs CDD/CDDU

La situation est également compliquée pour le montage. La direction reconnaît qu'ils n'ont pas immatriculé de nouveaux monteurs depuis longtemps. Les monteurs CDI sont en surnombre à la rédaction et il y a un souci pour partager les contrats entre les différents monteurs CDD. La responsable des Ressources Humaines nous dit qu'ils sont très attentifs et que l'on peut prendre rendez-vous avec elle, pour évoquer les situations particulières.

Même problématique pour les monteurs historiques. Certains n'ont quasiment plus de contrats. La direction avait pourtant pris des engagements. La directrice des Ressources Humaines nous assure que son service reste *« très vigilant et à l'écoute pour que tous fassent leurs heures »*.

Samuel Peltier rappelle que *« les embauches sont rares et qu'elles se font, aujourd'hui, au compte-goutte »*.

19) Contrats OPV

Lors de la réunion de l'instance de proximité d'avril, la direction nous avait annoncé que, après les vacances de Pâques, il n'y aurait plus d'OPS pour les tournages culture. Ce choix provoquait, également, la fin des contrats pour les OPV CDD. La direction nous indiquait qu'ils étaient remplacés par des JRI CDI.

Mais à l'usage, cela ne s'est pas passé comme prévu. La moitié des tournages étaient en fait réalisés par des JRI CDD.

Après la mobilisation d'élus, la direction est finalement revenue sur sa première décision. Elle rétablit les OPS cet été pour les tournages culture.

Une élue suggère : si les OPS reviennent il serait alors normal de planifier à nouveau des OPV CDD.

Ces derniers sont, en effet, très inquiets. Certains ne sont pas sûrs de pouvoir *« faire leurs heures »* pour renouveler leur statut d'intermittent.

Samuel Peltier n'est pas contre, il indique qu'il faut voir avec la planification : *« S'il n'y a pas de JRI, il faudra bien quelqu'un »*.

20) Tournages canicule

La direction a distribué des gourdes à tous les collaborateurs en prévision d'un été caniculaire. Une élue demande s'il est prévu d'autres accessoires pour l'été, comme des brumisateurs, des casquettes ou des éventails. Une demande est également faite pour des pare-soleil pour les voitures de reportage.

La direction nous dit qu'elle va faire l'inventaire des stocks. Il resterait quelques casquettes et des éventails. Il faut voir avec le responsable des IMG, Jérôme Dalet. Pour la demande de brumisateurs, elle ne pourra pas être honorée. *« Nous avons l'ordre nous dit le directeur régional de ne pas commander des goodies »*. Car, ces accessoires précieux en temps de canicule, sont centralisés au service communication. Une centralisation qui pointe ses limites : on rassemble, les autocollants, les porte-clefs avec les gourdes, les casquettes et les éventails. Tout le monde s'accorde pour dire que les gourdes ne sont pas des gadgets. Il faudrait peut-être que la direction trouve un autre moyen pour préserver ses équipes. Avoir par exemple un référent dédié et de ne plus considérer ces accessoires comme des gadgets.

La direction accepte, cependant, de mettre dans les voitures de reportage des pare-soleil.

21) Salle de repos supplémentaire

Une élue demande une nouvelle fois que la direction aménage une troisième salle de repos. Les deux existantes ne correspondent pas aux besoins des salariés. Même en s'organisant, de nombreux salariés, n'y ont pas accès. Une troisième salle pourrait être une solution comme sur le site de Lyon.

Le directeur régional répond qu'il n'y a plus d'espace disponible dans nos locaux.

Les élus proposent d'utiliser l'un des 7 bureaux du deuxième étage aménagés, pour une partie de la direction nationale du réseau. Le projet a bien été mené, les 7 bureaux sont prêts, mais aucune personne de la direction nationale n'est venue jusqu'à présent. Samuel Peltier nous dit que les 2 DRH du réseau sont venues et qu'elles ont même utilisé l'un des bureaux. En 6 mois, une journée de présence ça fait peu, au regard, des salariés qui tous les jours sont présents.

Même si le directeur du réseau, Christophe Poullain, a confirmé que la direction ne viendrait pas, les bureaux continueront à rester vides.

22) Prise en charge stationnement CDD/CDDU

Sujet récurrent depuis des années : le stationnement des CDD/CDDU dans le parc Chanot. Le site a un parking réservé aux salariés de Provence Alpes mais les CDD/CDDU n'y ont pas accès. Il faut en effet une carte de parking que peu de collaborateurs ont.

La directrice des Ressources Humaines nous explique qu'ils ont déjà essayé de résoudre le problème mais que jamais ils n'ont trouvé la solution. Les cartes de parking étant rares, on ne peut pas en donner une à chaque collaborateur. Autre proposition : laisser une carte à l'accueil. Idem, une solution essayée mais qui n'a pas fonctionné. La carte disparaissait.

Maryline Camacho conclut que : *« La direction ne prend pas en charge le stationnement des CDD »*.

Un élu insiste : *« On a l'impression qu'il y a comme une « fatalité » avec cette question. Si la carte à l'accueil disparaît, pourquoi ne pas mettre en place un système identique au tableau créé pour les clefs des voitures de reportage ? »*

Chaque équipe de reportage, récupère en effet, chaque jour, une clef de voiture, verrouillée sur un tableau. Le tableau est accessible dans un couloir au rez-de-chaussée, à côté du local du matériel JRI. Pour récupérer la clef, il faut passer sa carte d'accès, et la clef se débloque. Chaque clef est attribuée à l'équipe de reportage. Il ne peut y avoir de vol ou d'erreur.

Les élus invitent la direction à réfléchir à la mise en place de ce système. Il empêchera les retards et le stress des CDD/CDDU.

23) Questions orales

Depuis plusieurs mois, nous alertons la direction des problèmes récurrents d'hygiène dans les toilettes Homme du premier étage du site de Chanot. Les urinoirs ne sont pas adaptés et quotidiennement le sol est sale. Une situation qui n'existe pas dans les autres toilettes du site.

Nous demandons à nouveau que la direction s'empare du problème afin de remplacer ces urinoirs inadaptés.

Autre question à propos des stagiaires. Le jour de la réunion de l'instance, ils étaient 8 répartis entre la rédaction et la régie. Une gestion devenue impossible. Les équipes de reportage ne peuvent pas systématiquement les prendre avec elles pour les tournages. Souvent, on les voit, sans tache, absorbés par leurs téléphones portables.

Les élus suggèrent de revoir l'accueil des stagiaires. Des entretiens préalables peuvent-ils être réalisés avec eux pour estimer leur motivation ? Quelles tâches peuvent-ils faire sans qu'il soit nécessaire d'être présent à leur côté ? Nous pensons à tous les exercices journalistiques sur lesquels ils peuvent travailler.

Prochaine réunion de l'Instance de Proximité :
16 juillet 2026
